



COMMISSION FOOT ANIMATION

CAHIER DES CHARGES POUR L'ACCUEIL DES PLATEAUX

SAISON 2024/2025

Les plateaux se dérouleront les **samedis matin**. Deux créneaux seront proposés sur chaque site d'accueil (9h / 10h30 pour le 1^{er} créneau et 11h / 12h30 pour le second créneau).

Le club d'accueil s'engage à :

- **Nommer un référent club, présent obligatoirement le jour J, chargé de l'organisation du plateau, en lieu et place du référent District précédemment désigné,**
- **Être impérativement équipé de buts pour pouvoir prétendre à recevoir des plateaux,**
- Rendre disponible pour le plateau 1 terrain foot à 11, gazonné ou en synthétique,
- Mettre à disposition 2 vestiaires minimum,
- Réaliser le marquage des terrains au moins **45' avant le début du plateau.**

Le club doit également mettre à disposition :

- Une sono avec micro pour l'animation du plateau,
- **Une collation** pour les enfants,
- Mettre à disposition **des jeunes joueurs U15/U17 pour l'arbitrage (licenciés obligatoirement),**
- **Mettre à disposition une équipe de bénévoles pour le bon déroulement du plateau et présents obligatoirement le jour J (accueil, rotation équipes, animations).**

Les clubs qui ne respectent pas ce cahier des charges et qui se trouvent dans l'incapacité de fournir des buts aux dimensions conformes à la réglementation de la catégorie, ne pourront pas accueillir de plateaux.

- **Pour les catégories U8/U9, tracer 4 terrains et 2 zones pour les jeux/défis et/ou animations (dimensions 35 à 40m de profondeur / 25 à 30m de largeur) + zone relance protégée (8m)**
- **Pour les catégories U6/U7, tracer 4 terrains et 2 zones pour les jeux/défis et/ou animations (dimensions 28m de profondeur / 20m de largeur) + zone relance protégée (7m)**
- **En catégorie U6/U7, un format de pratique à 4 contre 4 sera instauré sur l'ensemble du territoire dans le respect des préconisations fédérales**

Pour cette saison 2024/2025, nous vous informons que tous les plateaux sur l'ensemble du territoire seront encadrés et organisés par les référents désignés au sein des clubs.



Le District s'engage à :

- Organiser les différents rassemblements de secteur par niveau et par année d'âge,
- Programmer les terrains qui accueilleront des plateaux,
- Communiquer les lieux et groupes auprès des clubs.

ATTENTION : Les référents ont la responsabilité de la vérification des licences et devront refuser la participation des joueurs non qualifiés. Ils seront chargés également de récupérer les feuilles de match des différentes équipes, celles-ci doivent être récupérées avant le début de plateau sous peine de refus de participer au plateau, de les scanner afin de les mettre sur le nouveau logiciel FAL et de remplir la fiche Bilan sur FAL et les retourner sous 48H au District de Provence.

Un tutoriel sera mis à votre disposition prochainement pour vous expliquer les différentes étapes. Tout retard de retour de Bilan ne permettra pas de recevoir un prochain plateau car le logiciel FAL bloque automatiquement l'organisation du plateau.

Information importante : pour les clubs situés dans les communes extérieures à Marseille et souhaitant recevoir des plateaux, nous vous demandons d'obtenir l'accord de votre municipalité au préalable (document de validation à fournir). Sans ce document vos demandes d'accueil des plateaux ne seront pas validées.

En effet, des Services des Sports (AUBAGNE, AIX, ISTRES, MIRAMAS) nous ont reprochés de planifier des plateaux sans en avoir fait au préalable la demande d'où des annulations de plateaux ou des changements de terrain à la dernière minute.

Ce document est à retourner au District de Provence complété et signé accompagné du document de mise à disposition des installations.

Nous précisons que les référents plateaux devront nous renvoyer les documents (feuille bilan plateau + feuilles de match) avant le mercredi suivant la fin du dernier plateau.

Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de ne plus programmer de plateaux au sein des clubs concernés.

Signature du Président du club et cachet du club :